



Indice RH du 16 février 2010

La société e-Paye au Salon Solutions Ressources Humaines Les 9, 10, 11 Mars à Paris Expo-Porte de Versailles

e-Paye, filiale du groupe SVP, apporte des prestations de services spécialisées dans le traitement de la paye et de la gestion RH. Pionnier de la paye en ligne, e-Paye s'affirme aujourd'hui comme le leader du secteur avec une offre modulaire allant du SaaS (mode full Internet) à l'externalisation totale avec prise de responsabilité entière des opérations de paye. La société présentera l'ensemble de son offre et de ses nouveautés au Salon Solutions RH.

e-Paye et SVP : Une synergie très opérationnelle

Depuis le 3 juin 2009, la société e-paye, spécialisée dans le traitement de la paye et dans la gestion des RH a rejoint le Groupe SVP, spécialisé dans l'accompagnement opérationnel des décideurs. Résultat : l'association d'un service opérationnel de gestion externalisée de la paye et de la GRH, associé à la prestation intellectuelle des experts de SVP dans l'accompagnement d'aide à la décision permet aux entreprises d'accéder à une offre complète et unique.

La complémentarité et la synergie des offres se sont développées avec succès. En effet, neuf mois plus tard e-Paye se félicite d'avoir signé de nombreux nouveaux projets avec des entreprises réputées. Par ailleurs, les taux de fidélité exceptionnels des clients de e-Paye et de SVP démontrent à la fois de la qualité du service délivré des deux sociétés et de son adéquation avec les besoins du marché.

e-Paye apporte une solution globale de SIRH

La fonction RH doit désormais faire face à de nouveaux enjeux, elle occupe aujourd'hui une place prépondérante dans l'organisation et doit répondre à des impératifs de performance en s'adaptant aux nouvelles contraintes du marché. Ainsi, sur la base d'une expertise de plus de 20 ans du modèle SaaS, e-Paye propose une offre adaptée et modulable allant de l'ASP à l'externalisation totale de la paye.

e-Paye fournit un panel de solutions RH

- « e-Congés » qui gère le workflow des demandes de congés, et absences.
- « e-Social » qui assure un service d'information juridique en droit social.
- « e-Space », portail conçu pour les relations entre les salariés et les RH, permettant la dématérialisation des bulletins de paye à valeur probante.
- « e-Paye RH », la toute dernière offre de la gamme, spécialement conçue pour les directions des ressources humaines.

Simple d'utilisation, « e-Paye RH » se décline autour de 4 modules intuitifs : un module dossier du personnel qui est une base de données sur le personnel, un module gestion des compétences pour une meilleure adéquation homme/poste, un module gestion de la formation afin d'optimiser les ressources internes et de répondre aux réglementations et un module gestion du recrutement qui permet d'optimiser la démarche de recrutement et de bénéficier d'une base de données complète sur les candidats.

« Notre objectif principal est de mettre en place un système d'information RH complet totalement couplé à la paye » indique Claude Portmann, Directeur Général d'e-Paye. Avec e-paye RH, les directions RH bénéficient non seulement d'une solution technologique RH complète, modulable et intuitive mais nous leur assurons également un service associé sur mesure » poursuit Claude Portmann, DG d'e-Paye.

e-Paye précurseur du Bulletin de Paye dématérialisé

Le Code du travail modifié par la Loi du 12 Mai 2009 consacre la possibilité pour les employeurs de remettre un bulletin de paie aux salariés sous forme électronique. e-Paye a été le premier acteur du marché à proposer la dématérialisation des bulletins de paye, dès le projet de loi du mardi 14 octobre 2008 adopté en 1ère lecture par les députés, en lançant la solution « e-Space » associée en option à « e-Safe » qui met à disposition de chaque collaborateur un coffre-fort électronique personnel.

« Le bulletin de paie sous format électronique, accessible à distance, facilement duplicable représente une protection contre les pertes et destruction pour les employés et contribue à la réduction des coûts sur les postes de dépense impression, mise sous pli, affranchissement pour les employeurs et de plus contribue au développement durable par la réduction de l'empreinte écologique » précise Claude Portmann. « Nos clients l'ont bien compris puisque nous enregistrons dès à présent les premières signatures avec notre partenaire NOVAPOST ».

A propos d'e-Paye

Filiale du Groupe SVP, e-Paye est spécialisé dans le traitement de la paye et de la gestion RH depuis plus de 25 ans. e-Paye gère plus de 500 000 bulletins de paye par an dans tous les secteurs d'activités : alimentaire, pharmacie, industrie, grande distribution, hôtellerie, BTP, établissements bancaires, distribution automobile, administration, etc...

e-Paye, certifié SAS 70, est le partenaire exclusif en France de CERIDIAN (n° 2 de la paye aux Etats-Unis), dans le cadre d'un réseau global permettant de traiter les spécificités de la paye dans tous les pays européens. e-Paye est le partenaire de nombreux groupements d'experts-comptables, pour lesquels e-Paye a constitué une offre spécifique de traitement collaboratif.